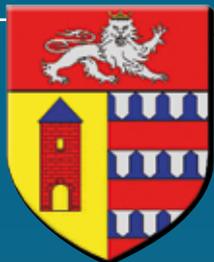


# Foisches *infos*

BULLETIN D'INFORMATION du CONSEIL MUNICIPAL • Janvier 2016 • N° 15



## Le mot du Maire

Chers Amis,

La fin de l'année 2015 a été marquée par les attentats du 13 novembre dernier à Paris. Nous avons une pensée pour toutes ces innocentes victimes du terrorisme. Mais elle a été également porteuse de son lot de mauvaises nouvelles, qui laisse présager des moments difficiles, que nous allons devoir affronter.

La baisse drastique des dotations de l'état va s'accroître de plus en plus dans les années à venir et nous allons subir une baisse importante de la Dotation de Solidarité Communautaire N° 3 de l'Intercommunalité. L'État nous allouera de moins en moins de subventions pour nos travaux et il faudra donc puiser dans notre bas de laine.

Suite à ces pertes de recettes, nous ne pouvons malheureusement pas nous projeter dans l'avenir et nous serons certainement amenés à prendre des mesures d'économies comme dans toutes les communes de France.

Nous devons donc être prudents dans nos prochains investissements.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse aura la compétence de l'Eau et de l'Assainissement, d'où la suppression progressive du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable d'Aubrives/Foisches (SIDEPE), ce qui entraînera malheureusement et inexorablement une augmentation du prix du m<sup>3</sup> d'eau.

Le Préfet des Ardennes veut encore imposer à la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, d'autres communautés voisines, ce qui entraînerait des conséquences catastrophiques pour les finances locales.

Vu le contexte actuel, nous avons pris la décision de supprimer la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. Toutefois, nous organiserons une simple réception avec les habitants de notre village et toutes les associations communales.

Déjà deux maisons sont en cours de construction au Lotissement « Les Coutures II ». Les suivantes ne devraient pas tarder à sortir de terre.

Les travaux d'aménagement des places de parking, trottoirs et de la route définitive débiteront courant 2016 ainsi que la viabilisation de 5 autres parcelles de terrain à bâtir.

Par ailleurs, je tiens ici à remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans les différentes associations de la commune et qui participent largement à la qualité de vie de notre village ainsi que mon équipe municipale pour l'aide qu'elle m'apporte tous les jours, et pour son engagement.

Je terminerai ce mot en vous présentant tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit pour vous et tous ceux qui vous sont chers, une année de bonheur, de santé et de prospérité.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Le Maire,  
**Richard DEBOWSKI**

## Mairie

Route Charlemont  
08600 FOISCHES

Tél. : 03 24 42 07 03

Fax : 03 24 42 22 34

[mairie.foisches@wanadoo.fr](mailto:mairie.foisches@wanadoo.fr)

## Ouverture au public

Le lundi, mardi  
et jeudi  
de 10h00 à 11h00  
de 16h00 à 17h00

Le mercredi  
de 10h00 à 11h00  
de 18h00 à 20h00

Le vendredi  
de 10h00 à 11h00

Bulletin d'information  
du Conseil Municipal de Foisches

Directeur de publication :  
M. Richard Debowski

Rédaction :  
Stéphanie Yol

Comité de lecture :  
le Conseil Municipal

Dépôt légal : janvier 2016

Imprimé sur du papier PEFC  
Tirage à 100 exemplaires

Conception graphique et réalisation

Calligrafik

Revin | 03 24 41 40 65

# Commémoration de l'Armistice



Comme chaque année, afin de célébrer l'anniversaire de l'armistice de 1918, un moment de recueillement et un dépôt de gerbe ont eu lieu devant le monument aux morts, le mercredi 11 novembre à 11 heures, en hommage à tous les soldats morts pour la France.

Un Vin d'Honneur était ensuite offert par la municipalité, à la salle des Fêtes.



## VIE COMMUNALE/INFOS UTILES



- Nous vous rappelons que la période de la chasse à tir et de la chasse au vol prendra fin le 29 février 2016.



### ● Parts de Bois

68 parts ont été réservées par 43 personnes. Les parts ont été tracées par Messieurs Michel DUBOIS, Jacques DUSSART, Brice LAURENT et Jean FONTAINE. Le tirage des parts a eu lieu le 21 décembre.

Nous vous rappelons que le débardage doit être effectué en fonction des conditions climatiques afin de respecter les bois et les routes.

# Soirée Halloween

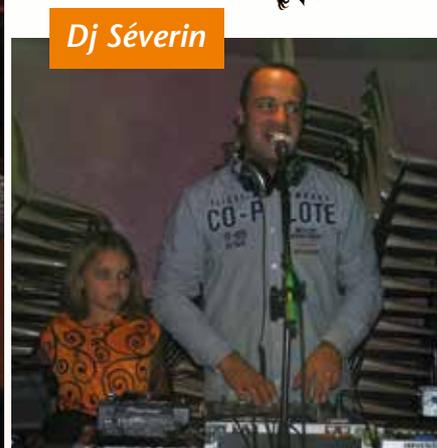
Samedi 31 octobre, le Comité des Fêtes du village a organisé une soirée Halloween qui fût un véritable succès puisque cette soirée a réuni plus de 130 participants.

Zombies, fantômes, monstres et sorcières étaient plus effrayants les uns que les autres!

Après avoir dégusté des lasagnes accompagnées de salade et d'une glace, les participants se sont amusés sur la piste de danse.

C'est le DJ Séverin qui assurait l'animation.

Des lots sont venus récompenser les plus beaux déguisements.



Dj Séverin



Des costumes effrayants...



# Repas des Anciens



Le traditionnel repas des anciens offert par le Centre Communal d'Action Sociale du village (CCAS) s'est déroulé à la salle polyvalente, le dimanche 13 décembre.

Rappelons que sont invités, tous les habitants du village, âgés de 60 ans et plus.

Au total, 50 personnes ont bénéficié du repas de Noël.



Réunis autour d'une jolie table, les participants ont partagé un succulent menu préparé par le traiteur givetois « Aux Délices de Marco Polo ».

Valse, musette et twist ont rythmé l'après-midi.



Le Père Noël a eu beaucoup de succès auprès des dames qui se sont bousculées pour prendre la pose sur ses genoux !





Le Père et la Mère Noël



Une belle paire de « Roberts »

Christian et Richard ont été très sages cette année et ils ont eu droit à la bise du Père Noël !



Certains chanceux sont repartis avec un lot gagné au cours de la tombola : panier garni, bouteille de champagne ou de vin, chocolats.



Une photo de groupe, autour du Père Noël, a été réalisée en souvenir de ce bon moment qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Vivement l'année prochaine !

## Bourse aux jouets

Une bourse aux jouets et aux objets d'occasion a été organisée par le Comité des Fêtes à la salle polyvalente, le dimanche 15 novembre.

Comme l'an dernier, cette deuxième édition a eu beaucoup de succès et a accueilli de nombreux visiteurs.

Plus d'une trentaine d'exposants ont vendu jouets, vêtements, bibelots, livres... pour le plus grand bonheur des chineurs qui ont trouvé la perle rare à tout petit prix.



Ce fût également l'occasion pour le club de Loisirs créatifs du village, d'exposer et de vendre leurs jolies confections en tissu.

Tout au long de la journée, les membres du Comité des fêtes ont vendu des sandwiches et des gaufres à la buvette. Une vraie réussite pour cette manifestation !

## Tour de Belgique 2015

Le 14 novembre dernier vers 10 heures, des voitures anciennes ont traversé le village afin de rejoindre Gimnée, dans le cadre du Tour de Belgique 2015.

Voici quelques photos de ces véhicules d'exception qui ne sont pas passés inaperçus dans le village !



# Arbre de Noël des enfants



Le Comité des Fêtes a organisé l'arbre de Noël pour les enfants du village, le samedi 19 décembre, à la salle des fêtes.

Les bambins ont assisté au spectacle du Clown magicien Tonton Magicus avant de partager un délicieux goûter composé de différentes spécialités apportées par les familles.

Le Père Noël a ensuite fait son apparition et a remis à chaque enfant un sachet de friandises avant de prendre la pose pour une photo souvenir.



## Baptêmes Républicains



Pour la première fois dans la commune, le Maire a célébré des baptêmes Républicains.

Le baptême civil, ou parrainage républicain, est un acte laïque et symbolique qui permet de désigner, hors du cadre religieux, un ou plusieurs parrain(s) et marraine(s) à son enfant.

Ainsi, **Evann Robinet** et sa petite sœur **Méloé**, ont été baptisés le samedi 28 novembre, par le Maire de la commune, Richard Debowski.



*Evann et Méloé, entourés de leurs parents, parrains et marraines et du Maire.*

## État Civil du dernier trimestre 2015

### Naissances



**Zya Christian Laurent**  
née le 6 octobre 2015  
à Dinant,  
fille de Margot Jadoul  
et de Yoann Laurent

## Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)



## Souriez, vous êtes filmés!

Suite à des dégradations commises dans les parties communes, la municipalité a décidé d'installer un système de vidéosurveillance dans le hall d'entrée menant aux différentes salles utilisées par les associations.

Ainsi, en cas de nouvelles dégradations, les auteurs pourront être identifiés.



*La caméra, placée dans le hall d'entrée*



*L'écran de contrôle dans le bureau de la secrétaire de Mairie*